

# MAIRIE

9 place de la Mairie  
BP 10035  
67241 BISCHWILLER Cedex

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2011

en Salle des Séances

Tél. : 03.88.53.99.53

Fax : 03.88.63.52.12

www.bischwiller.com

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Point n° 1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE .....	3
Point n° 2 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2011 .....	3
Point n° 3 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : information sur les décisions prises ...	4
Point n° 4 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2011 .....	12
Point n° 5 – FORMATION DES ELUS : compte-rendu 2010 .....	13
Point n° 6 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE BISCHWILLER » POUR L'EXERCICE 2010 .....	14

### AFFAIRES FINANCIÈRES

Point n° 7 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « SERVICE DE L'EAU » POUR L'EXERCICE 2010 .....	20
Point n° 8 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT ROUTE DE MARIENTHAL » POUR L'EXERCICE 2010.....	21
Point n° 9 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010.....	22
Point n° 10 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010 (Ville de Bischwiller, Service de l'eau, Lotissement route de Marienthal).....	24
Point n° 11 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) : rapport annuel 2010.....	25
Point n° 12 – LOTISSEMENT « ROUTE DE MARIENTHAL » : constitution d'une ligne de trésorerie .....	26
Point n° 13 – HARAS DES BUSSIÈRES : octroi d'une subvention.....	27
Point n° 14 – COLLEGIADES 2011 : octroi de subventions .....	28

### TRAVAUX

Point n° 15 – RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE VILLE ET DE L'ANNEXE DU LION D'OR : choix du projet et attribution de la maîtrise d'œuvre .....	28
--	----

### TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Point n° 16 – ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEU-DIT « GALGENBERG », section 77 n° 271 et 272 (Mme Jacqueline ENGEL).....	33
Point n° 17 – BILAN DE LA POLITIQUE FONCIÈRE 2010.....	33

Membres élus :	33
Membres en fonction :	33
Membres présents :	28
Membres absents avec pouvoir :	3
Membre absent sans pouvoir :	2

### **Membres présents :**

#### ➤ *Groupe « Bischwiller réussit ! » :*

##### **Le Maire :**

- Nicole THOMAS

##### **Les adjoints :**

- René ECKERT
- Sylvie ARNOULD
- Monique LITT
- Isabelle LERCH
- Maurice BARTHOLOME
- Claude GIROUD
- Jean-Claude KUNTZEL
- Simone FREIS
- Yolande MENGES

##### **Les conseillers municipaux :**

- Bénédicte GERARD
- Gilbert HUTTEL
- Hubert UNGETHUM
- Gabriel BEYROUTHY
- François MARTZ
- Anne-Marie LAMOTTE
- Jean-Jacques JUNG
- Sophia VOGT
- Stéphane RIFF
- Metin BASAK
- Elodie RIFF
- Agnès LIEB

#### ➤ *Groupe « Bischwiller unie » :*

- Jean, Lucien NETZER
- Gérard BECKER
- Michèle GRUNDER-RUBERT

#### ➤ *Groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »*

- Raymond GRESS
- Michèle MULLER
- Jean-Pierre DATIN

### **Membres absents excusés avec pouvoir :**

- Blandine JUNG, conseillère municipale du groupe « Bischwiller réussit ! », à Stéphane RIFF, conseiller municipal du même groupe
- Michael GUTEKUNST, conseiller municipal du groupe « Bischwiller unie », à Jean, Lucien NETZER, conseiller municipal du même groupe
- Valérie GROSSHOLTZ, conseillère municipale du groupe « Bischwiller unie » à Michèle GRUNDER-RUBERT, conseillère municipale du même groupe

### **Membres absents sans pouvoir :**

- Emine ZALEM, conseillère municipale du groupe « Bischwiller réussit ! »
- Jean-François KREB, conseiller municipal du groupe « Bischwiller réussit ! »

---

## Point n°1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

*Rapport présenté par Madame Nicole THOMAS, maire.*

Conformément à l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

### Le Conseil Municipal

#### A l'unanimité

DÉSIGNE Monsieur Gabriel BEYROUTHY, conseiller municipal du groupe « Bischwiller réussit ! », comme secrétaire de la présente séance.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## Point n°2 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2011

*Rapport présenté par Madame Nicole THOMAS, maire.*

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 mars 2011 a été transmis à tous les conseillers.

Observations formulées : néant

### Le Conseil Municipal

<b>Par 23 voix POUR</b>	<b>- groupe « Bischwiller réussit ! »</b>
<b>2 voix CONTRE</b>	<b>- Mmes Michèle GRUNDER-RUBERT et Valérie GROSSHOLTZ, groupe « Bischwiller unie</b>
<b>6 abstentions</b>	<b>- MM. Jean, Lucien NETZER, Michael GUTEKUNST et Gérard BECKER, groupe « Bischwiller unie »</b> <b>- groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »</b>

ADOpte le procès-verbal de la séance du 14 mars 2011.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

## Point n°3 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : information sur les décisions prises

*Rapport présenté par Madame Nicole THOMAS, Maire.*

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est rendu compte ci-après des décisions que j'ai prises dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal m'a données :

### Décisions de non préemption :

Date DIA	Coordonnées cadastrales		Surface	Lieu(x)-dit(s)	Prix	Date décision
	N° de section	N° de parcelle				
24/02/2011	2	38	352 m <sup>2</sup>	58 rue du Général Rampont	230 000,00 €	7 mars 2011
01/03/2011	77	269	626 m <sup>2</sup>	10 rue des Pins	260 000,00 €	7 mars 2011
01/03/2011	48	143	557 m <sup>2</sup>	14 impasse Bleiche	140 000,00 €	9 mars 2011
02/03/2011	23	95	242 m <sup>2</sup>	38 rue du Noyer	10 000,00 €	7 mars 2011
03/03/2011	2	40	405 m <sup>2</sup>	62 rue du Général Rampont	130 000,00 €	7 mars 2011
04/03/2011	77	146/40	391 m <sup>2</sup>	58 rue des Frênes	163 000,00 €	7 mars 2011
08/03/2011	33	217, 399 et 400	684 m <sup>2</sup>	21 rue de Gries	105 000,00 €	7 mars 2011
10/03/2011	77	384/40	478 m <sup>2</sup>	25 rue des Frênes	180 000,00 €	14 mars 2011
10/03/2011	42	494/100 et 496/144	760 m <sup>2</sup>	27 rue des Cimetières	95 000,00 €	14 mars 2011
14/03/2011	6	25, 112/22 et 115/26	208 m <sup>2</sup>	11 rue de Rohrwiller	125 000,00 €	23 mars 2011
17/03/2011	4	79/25	590 m <sup>2</sup>	8 rue des Comtes de Birkenfeld	255 000,00 €	23 mars 2011

14/03/2011	29	69/10	389 m <sup>2</sup>	Impasse des Chênes	57 760,00 €	25 mars 2011
21/03/2011	43	329/135	610 m <sup>2</sup>	11 rue L.W. Voeltzel	230 000,00 €	25 mars 2011
17/03/2011	16	127	147 m <sup>2</sup>	20 rue de la Pomme d'Or	145 000,00 €	25 mars 2011
25/03/2011	35	293 ET 294/36	669 m <sup>2</sup>	13 rue de Weitbruch	125 000,00 €	25 mars 2011
23/03/2011	35	431/18	344 m <sup>2</sup>	Route de Weitbruch	56 000,00 €	1 avril 2011
28/03/2011	89	313/119	59 m <sup>2</sup>	Rue de la Prairie	1,00 €	1 avril 2011
28/03/2011	89	320/119	40 m <sup>2</sup>	Rue de la Prairie	1,00 €	1 avril 2011
28/03/2011	89	310/119	20 m <sup>2</sup>	Rue de la Prairie	1,00 €	1 avril 2011
22/03/2011	27	44	837 m <sup>2</sup>	23 rue des Maçons	90 000,00 €	14 avril 2011
25/03/2011	21	5	148 m <sup>2</sup>	46 rue de la Gare	145 000,00 €	14 avril 2011
31/03/2011	31	112	8 900 m <sup>2</sup>	6 rue des Tilleuls	370 000,00 €	14 avril 2011
04/04/2011	23	63	327 m <sup>2</sup>	49 rue de la Pomme d'Or	165 000,00 €	14 avril 2011

**Procédures adaptées : (passées du 04/03 au 30/04/2011)**

<i>Objet du marché</i>	<i>Intitulé des lots</i>	<i>Titulaire du marché</i>	<i>Montant T.T.C. du marché (en €)</i>
Mission d'assistance pour la préparation et la passation des contrats d'assurances de la Ville de Bischwiller	Lot unique	RISK PARTENAIRES Centre Saint Michel BP 80048 Rue des Traits de la Ville 54203 TOUL CEDEX	2 505.62
Aménagement d'aires de jeux à BISCHWILLER	Lot n°1 : Parc du Château	BOIS D'ORRAINE Chemin de Montrichard 54800 PONT A MOUSSON	26 852.26
	Lot n°2 : Ecole Rebgarten	MEL ENVIRONNEMENT LOISIR 1, rue Paul Langevin 54800 JARNY	24 885.11
	Lot n°3 : Ecole Hasensprung	MEL ENVIRONNEMENT LOISIR 1, rue Paul Langevin 54800 JARNY	11 757.06
Transformation de l'ancienne synagogue en salle des associations au 10 rue du Maréchal Foch	Lot n°1 : VRD / Assainissement	SOTRAVEST S.A.S. Route de Zinswiller 67110 OBERBRONN	40 003,81
	Lot n° 2 : Gros œuvre – Démolition	SPIE BATIGNOLLES EST Aéroparc 2 – 3, rue des Cigognes 67960 ENTZHEIM	117 208,00
	Lot n° 3 : Charpente – Ossature bois - Bardage bois - Brise soleil	Sté WENDLING Olivier 26, rue de l'Industrie 67170 BRUMATH	52 803,40
	Lot n°4 : Couverture / Zinguerie	OLLAND S.A.S. 7, rue Saint-Exupéry 67500 HAGUENAU	12 900,00
	Lot n°5 : Étanchéité / Bac acier	ETANCHEITE 2000 2, rue Thomas Edison BP 71073 67452 MUNDOLSHEIM CEDEX	16 919,88

	Lot n° 6 : Menuiserie extérieure PVC	F.M.S. 66, rue du Rhin 67115 PLOBSHEIM	17 700,00
	Lot n° 7 : Menuiserie extérieure ALU (sas)	LOUX et Fils 73, rue Principale 67470 SELTZ	15 069,60
	Lot n° 8 : Plâtrerie / Isolation / Cloisons	EURL GASHI 9, route de Hausbergen 67300 SCHILTIGHEIM	21 098,64
	Lot n° 9 : Faux plafonds acoustique	EURL GASHI 9, route de Hausbergen 67300 SCHILTIGHEIM	16 832,24
	Lot n°10 : Plomberie – Sanitaire	SANI SCHMITZ 29, rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF	18 087,10
	Lot n°11 : Electricité	Electricité REMOND Sàrl 7, route de Mittelhausen 67170 WINGERSHEIM	41 779,21
	Lot n°12 : Chauffage – VMC	E.M. ENERGIES 39, rue de l'Émetteur 67520 NORDHEIM	85 539,12
	Lot n°13 : Ascenseur	A.M.S. Ascenseurs 11, rue Alfred de Vigny 67200 STRASBOURG	22 568,09
	Lot n°14 : Serrurerie	Ets Edgard GIECK SARL 5-7 et 9, rue du Maréchal Joffre 67501 HAGUENAU CEDEX	23 887,11
	Lot n°15 : Chape	DIPOL S.A. 1, rue de la Batterie 67118 GEISPOLSHEIM GARE	5 529,20

	Lot n° 16 : Menuiserie intérieure Bois	ROGER MENUISERIE 7B, rue de la Tuilerie 57565 NIDERVILLER	23 279,09
	Lot n°17 : Carrelage / Faïence	CARRELAGE DECK SARL 14, rue du Hêtre 67470 MOTHERN	6 578,00
	Lot n° 18 : Revêtements de sols souples	CL REVETEMENTS LTD 7, place du Renard 67240 OBERHOFFEN SUR MODER	11 679,97
	Lot n°19 : Peinture intérieure	BOEHM A. SAS ZA Eigen 1, rue du Canal 67490 DETTWILLER	11 206,83
	Lot n°20 : Échafaudage	FREGONESE ET FILS S.A. Z.I. – 6, rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	6 157,01
	Lot n°21 : Revêtement extérieur / Peinture extérieure	VEITH Saràl 69, rue de la Gare 67240 OBERHOFFEN SUR MODER	22 604,40
Rénovation de l'église protestante et du presbytère	Lot n°1 : Echafaudage – église protestante	BURKART ECHAFAUDAGES 1, rue du Château BP 50202 67240 SCHIRRHEIN	20 332,00
	Lot n°2 : Couverture zinguerie – église protestante	OLLAND SAS 7, rue de St Exupéry 67500 HAGUENAU	78 891,88
	Lot n° 3 : Ravalement de façades – église protestante	BISCEGLIA & Cie 11, rue de Brest 67100 STRASBOURG	45 626,08
	Lot n° 4 : Echafaudage / couverture / zinguerie - Presbytère	BEYER COUVERTURE SAS 70, avenue de Strasbourg 67170 BRUMATH	51 618,88

Achat Véhicule Kangoo express Confort	Lot unique	Commande UGAP	13 387,71
Travaux d'éclairage public	Lot n° 1 : Restructuration du réseau d'éclairage public de la rue de la Piscine (entre l'impasse des Roses et la rue des Casernes)	FRITZ ELECTRICITE S.A. 5, rue des Merles 67470 NIEDERROEDERN	32 354,62
	Lot n° 2 : Extension du réseau d'éclairage public de la jonction piétonne entre les rues du Stade et de la Piscine	FRITZ ELECTRICITE S.A. 5, rue des Merles 67470 NIEDERROEDERN	4 229,71
	Lot n° 3 : Extension du réseau d'éclairage public de la piste cyclable entre la Gare et la rue de la République	FRITZ ELECTRICITE S.A. 5, rue des Merles 67470 NIEDERROEDERN	45 217,77
	Lot n° 4 : Extension du réseau d'éclairage public de la rue Profonde	FRITZ ELECTRICITE S.A. 5, rue des Merles 67470 NIEDERROEDERN	9 876,21

### Locations :

Nature	Lieu-dit	N° de section	N° de parcelles	Surface	Bénéficiaire	Prix	Durée
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 02	82	44, 281 et 284		Mme Huda AKSU	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 07	82	44, 281 et 284		M. Halil ARSLAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 08	82	44, 281 et 284		M. Mohamed OUAHHOU	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 09	82	44, 281 et 284		M. Mehmet ERMAGAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 10	82	44, 281 et 284		Mme Christine LINDERER	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 11	82	44, 281 et 284		Mme Corinne LAKHAL	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 12	82	44, 281 et 284		M. Mehmet OZTURK	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 13	82	44, 281 et 284		M. Ahmet BADDA	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 14	82	44, 281 et 284		Mme Marie-Rose BOHL	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 16	82	44, 281 et 284		M. Fabien SCHNEIDER	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 17	82	44, 281 et 284		M. Marc BRANDNER	50 €	par an d'avance

TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 18	82	44, 281 et 284		Mme Marlène KUNTZ	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 19	82	44, 281 et 284		M. Francisco DA SILVA	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 20	82	44, 281 et 284		M. Adbelmaati CHARTAT	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 21	82	44, 281 et 284		Mme Serife YILDIRIM	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 22	82	44, 281 et 284		M. Hasan ATIK	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 24	82	44, 281 et 284		M. Thierry BRUCKER	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 28	82	44, 281 et 284		M. Ahmet CINAR	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 32	82	44, 281 et 284		M. Yilmaz YAYLA	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 36	82	44, 281 et 284		Mme Doris RAPP	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 39	82	44, 281 et 284		Mme Mehtap GUNEY	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 40	82	44, 281 et 284		M. Amar DAHMOUNI	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 42	82	44, 281 et 284		Mme Marie-Paule SITTLER	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 43	82	44, 281 et 284		Mme Sundus PARLAKKILIC	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 45	82	44, 281 et 284		M. Yusuf SAHIN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 46	82	44, 281 et 284		M. Sezer CELIK	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 47	82	44, 281 et 284		Mme Gisèle MOCQUILLON	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 48	82	44, 281 et 284		M. Orhan AKBAS	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 49	82	44, 281 et 284		M. Bahtiyar UGUR	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 50	82	44, 281 et 284		M. Abdullah KOMURCU	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 51	82	44, 281 et 284		M. René SCHONGART	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 52	82	44, 281 et 284		M. Arlindo BASTOS	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 53	82	44, 281 et 284		M. Mehmet TEKELI	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 57	82	44, 281 et 284		Mme Adile KAPLAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 58	82	44, 281 et 284		M. Armand OUADAH	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 59	82	44, 281 et 284		M. Ali CIFCI	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 60	82	44, 281 et 284		M. Idris CICE	50 €	par an d'avance

TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 61	82	44, 281 et 284		M. Ibrahim ALTUNOK	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 63	82	44, 281 et 284		M. Rémy SCHWARZ	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 64	82	44, 281 et 284		M. Georges MUKATA	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 65	82	44, 281 et 284		M. Ahmet OZKURT	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 66	82	44, 281 et 284		M. Hassine STA	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 67	82	44, 281 et 284		M. Nurretin OZALTUN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 68	82	44, 281 et 284		Mme Sevinc YILMAZ	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 69	82	44, 281 et 284		M. Radisav DJORDEJEVIC	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 70	82	44, 281 et 284		M. Dragomir DJURIC	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 71	82	44, 281 et 284		M. Ahmet ERMAGAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 72	82	44, 281 et 284		Mme Asiye BAYALAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 73	82	44, 281 et 284		M. Mutever KARACAOGLAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN	Route de Marienthal Jardin familial n° 74	82	44, 281 et 284		M. Mustafa ERDOGAN	50 €	par an d'avance
TERRAIN (Pré)	Lieu-dit "Neumatten"	85	52	84 ares	Mme Nicole FAULLUMEL	1,11 € l'are	9 ans

NB : pour les jardins familiaux, le montant de la location est ramené à 25 € pour 2011, conformément à la délibération du 24 janvier 2011.

### **Don :**

M. Alfred DOTT a fait don à la Ville de Bischwiller d'une photographie en noir et blanc 20,3 x 30,4 cm (avec passe-partout : 29,9 x 39,7 cm), représentant *Tomi Ungerer chez lui à Strasbourg, 2001*. Cette photographie, dont l'auteur est Alfred DOTT lui-même, a été donnée au Musée de la Laub le 14 décembre 2010.

### **Le Conseil Municipal**

EN PREND ACTE.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

## Point n°4 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2011

*Rapport présenté par Monsieur René ECKERT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et Président de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs*

La dernière réunion du conseil communautaire s'est tenue le 28 mars 2011 au Foyer Paroissial de Kaltenhouse et était essentiellement consacrée au budget.

### **Délégations du conseil communautaire au Président : information sur les décisions prises :**

Choix du maître d'œuvre Archétype de Bischwiller pour l'extension du périscolaire et de la société Cotennis pour la création d'un terrain de tennis à Rohrwiller.

### **Groupement de commandes pour les marchés d'assurance :**

Le conseil a autorisé l'adhésion à un groupement de commandes avec la Ville de Bischwiller pour la mise en concurrence de nouveaux contrats d'assurance pour une durée de 4 ans.

### **Budgets primitifs 2011 :**

Les comptes 2010 se soldent par un excédent global de 1 993 000 €. En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 7 160 000 €. Le remboursement du capital représente 1 370 000 € (montant identique à 2010).

Les dépenses d'équipement (3 730 000 €) comprennent 50 000 € pour l'acquisition de terrain pour la piste cyclable entre Bischwiller et Rohrwiller le long de la RD 29, du matériel informatique pour 125 000 € et 1 115 000 € pour l'amélioration du patrimoine (travaux de ventilation à la MAC, reprise de l'éclairage du Complexe Sportif Couvert, l'aire de jeux d'Oberhoffen-sur-Moder et le rafraîchissement de la salle des fêtes d'Oberhoffen-sur-Moder), les travaux de voirie pour près de 2 M€ avec la 2<sup>e</sup> tranche de la rue de la Piscine, rue du Diaconat, rue du Moulin et la piste cyclable entre la gare et la rue de la République à Bischwiller et la 1<sup>ère</sup> tranche de voirie rue de Schirrhein à Oberhoffen-sur-Moder.

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes se chiffrent à 8 490 000 €.

Les recettes proviennent de l'excédent 2010 de 1 993 000 €, de la progression de la DGF attendue (750 000 € contre 605 000 € en 2010), de l'allocation compensatrice et des dotations qui restent stables (610 000 €) et de diverses recettes des locations des équipements communautaires (Maison des Services ou salles) pour 370 000 €.

Le poste le plus important reste la fiscalité pour 4 025 000 €, soit 47,71 %. La compensation de l'Etat est inscrite pour 675 000 €. Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, les taux ont dû être augmentés mais la hausse a pu être limitée à 4 %.

Le budget assainissement se présente comme suit : 3 200 000 € en section d'investissement et 3 800 000 € en section d'exploitation.

En section d'investissement, le contrat pluriannuel arrive à son terme avec des travaux pour 1 460 000 €, ainsi que l'inscription de 200 000 € pour les études et 1 060 000 € pour les travaux du prochain CPA.

Les recettes de la section d'exploitation (3 800 000 €) comprennent la redevance d'assainissement pour 1 800 000 €, les droits liés aux SPANC et aux raccordements des nouvelles constructions pour 160 000 € et la reprise de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2010 pour 1 150 000 €.

Le budget développement économique s'élève à 330 000 € en section d'investissement avec en dépenses le remboursement de l'avance consentie par le Conseil Général pour les travaux de viabilisation du lotissement du parc d'activités les Couturiers pour 83 000 € et 116 000 € pour le remboursement de la dette.

En recettes, il faut relever 120 000 € pour la cession de terrains correspondant à la vente du terrain central au PA les Couturiers.

La section d'exploitation s'élève à 305 000 € avec en dépenses : 78 000 € pour les charges à caractère général (eau, gaz, électricité, taxes), 10 000 € pour la prise en compte des pertes sur les créances irrécouvrables. En recettes, il faut noter 10 000 € de produits par les panneaux photovoltaïques et 185 000 € de loyers et récupération de charges.

Le dernier budget, ordures ménagères, est relativement simple, il ne comporte pas de dépenses et de recettes d'investissement.

La section d'exploitation s'élève à 1 540 000 € et se résume en recettes par le produit estimé de la redevance acquittée par les administrations et en dépenses par le reversement de 1 520 000 € au SMIEOM.

Le montant total des 4 budgets est de 24 825 000 €.

**Appel à l'emprunt 2011 :**

Le montant maximum a été fixé à 3 700 000 € pour les 3 premiers budgets. Ces fonds ne seront appelés qu'en cas de besoin.

**Subvention exceptionnelle à l'Association Club Vosgien de Haguenau – Lembach : 1 000 € octroyés dans le cadre du projet d'aménagement « Le Sentier de la Moder », un parcours pédestre de 99 km le long de la Moder, depuis sa source à Moderfeld jusqu'au Rhin. L'inauguration est prévue fin juin.**

**Lancement de la 6<sup>e</sup> modification du Plan d'Occupation des Sols :**

Les modifications sont les suivantes concernant Bischwiller :

Pour toutes les communes

1. Modifier les articles 6 (recul par rapport aux voies et emprises publiques) de toutes les zones pour imposer un recul des constructions et des installations par rapport aux berges des cours d'eau et des fossés,
2. Modifier les articles 12 (normes de stationnement) de toutes les zones pour prendre en compte les modifications apportées par la réforme des autorisations d'urbanisme du 1<sup>er</sup> octobre 2007,
3. Modifier le plan des servitudes d'utilité publique pour prendre en compte le périmètre de protection du captage d'eau potable de Rohrwiller.

Pour Bischwiller

4. Créer une nouvelle zone UXb3 au lieudit « Niedermatt » à Bischwiller.

**Fixation d'un tarif supplémentaire périscolaire :** à la demi-journée pour les périodes d'accueil et de loisirs sans hébergement pendant les petites vacances scolaires dans les deux périscolaires

**Création de différents postes** nécessaires suite à l'évolution de certaines tâches des agents et la réussite aux concours de certains d'entre eux.

## **Le Conseil Municipal**

EN PREND ACTE.

Date de publication : 12.05.2011

Date de notification :

Date de transmission

à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°5 – FORMATION DES ELUS : compte-rendu 2010**

*Rapport présenté par Madame Nicole THOMAS, Maire*

L'article L 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « *les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil municipal délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal.* ».

Par délibération du 31 mars 2008, le conseil municipal a approuvé le droit à la formation de ses membres, dans les conditions suivantes :

- les crédits pour la formation sont inscrits chaque année au budget primitif sans pouvoir excéder 20 % des indemnités allouées aux élus de la commune.
- les formations doivent obligatoirement être suivies auprès d'organismes agréés par le ministère de l'Intérieur.
- toute demande de prise en charge est à adresser au préalable au maire.
- les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement.

Le tableau des formations pour 2010 est annexé au compte administratif (page 156 du livre « Annexes »). Il fait état de trois formations payées en 2010 (dont une effectuée fin 2009 et payée en 2010), pour un montant de 144 €, dont deux élus ont bénéficié.

### Le Conseil Municipal

EN PREND ACTE.

Date de publication : 12.05.2011  
 Date de notification :  
 Date de transmission  
 à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

## Point n°6 – Compte administratif du budget principal « Ville de Bischwiller » pour l'exercice 2010

Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, adjointe.

<b>A. PRESENTATION des RESULTATS</b>			
Le compte administratif du budget principal de l'exercice 2010 se présente comme suit :			
	<b>Section de fonctionnement</b>		
		Crédits Ouverts	Réalisé
A	Recettes de Fonctionnement (Hors Excédent reporté)	10 352 040,52	10 538 808,16
B	Dépenses de Fonctionnement	11 550 000,00	8 686 710,77
<b>C = A-C</b>	<b>* Excédent de l'exercice</b>		<b>1 852 097,39</b>
D (PM)	<i>* Résultat du C.A. 2009</i>	2 694 401,39	
E (PM)	<i>dont Affectation de résultat CA 2009</i>	1 496 441,91	
<b>F</b>	<b>+ Excédent de Fonctionnement reporté en 2010</b>		<b>1 197 959,48</b>
<b>G = C+F</b>	<b>* Excédent de Fonctionnement cumulé 2010</b>		<b>3 050 056,87</b>
G = C+F	+ Provision spéciale pour garantie d'emprunts		0,00
<b>G = C+F</b>	<b>* Excédent de Fonctionnement cumulé à reporter sur l'exercice 2011</b>		<b>3 050 056,87</b>
	<i>Affectation de résultat CA à l'autofinancement 2011</i>	1 127 689,59	
	<b>Section d'investissement</b>		
H	Recettes d'Investissement	6 009 000,00	2 925 604,99
I	Dépenses d'Investissement (Hors Résultat Reporté)	4 514 558,09	2 556 852,67
<b>J = H-I</b>	<b>* Excédent de l'exercice</b>		<b>368 752,32</b>
<b>K</b>	<b>* Besoin de Financement reporté en 2010</b>		<b>-1 496 441,91</b>
<b>L = J+K</b>	<b>* Besoin de financement cumulé 2010</b>		<b>-1 127 689,59</b>
	+ Provision spéciale pour garantie d'emprunts		0,00
<b>L = J+K</b>	<b>* Besoin de financement cumulé à reporter sur l'exercice 2011</b>		<b>-1 127 689,59</b>
<b>M = G+L</b>	<b>* EXCEDENT GLOBAL 2010</b>		<b>1 922 367,28</b>

Ces résultats n'intègrent pas le prélèvement sur la section de fonctionnement d'un montant qui est proposé à hauteur de 1 127 689.59 €, qui ne s'effectuera qu'après adoption du présent compte administratif.

## B. EVOLUTIONS DES C.A. depuis 2005

EVOLUTION des RESULTATS				
Exercice	Investissement	Fonctionnement	Global	Variation
2005	-1 286 795.32	2 469 813.34	1 183 018.02	/
2006	-1 396 476.64	2 333 412.74	936 936.10	-20.80%
2007	-1 376 034.13	1 899 102.19	523 068.06	-44.17%
2008	-395 043.39	1 541 557.60	1 146 514.21	119.19%
2009	-1 496 441.91	2 694 401.39	1 197 959.48	4.49%
<b>2010</b>	<b>-1 127 689.59</b>	<b>3 050 056.87</b>	<b>1 922 367.28</b>	<b>60.47%</b>
Résultat Moyen	-1 179 746.83	2 331 390.69	1 151 643.86	

Le résultat de 2010, en forte progression de 60.47 %, provient de différents facteurs :

- des dépenses d'investissement inférieures à 2009 (acquisitions immobilières inférieures à celles prévues, acquisitions de véhicules reportées sur 2011, décalage de certains travaux)
- des recettes d'investissement exceptionnelles (remboursement anticipé d'avances par Alsabail)
- des dépenses de fonctionnement en baisse (- 5.97 %) : - 46 k€ pour les charges à caractère général,
- - 129 k€ pour les charges de personnel et - 33 k€ pour les charges financières,
- des recettes de fonctionnement globalement en légère baisse (- 1.64 %), mais avec une augmentation des recettes fiscales et des compensations, des remboursements importants d'indemnités journalières par l'assurance pour les arrêts maladies des agents. La baisse des recettes est en fait liée à une recette exceptionnelle comptabilisée en 2009 (cession de l'Unité de Vie Eugène Lambling).

## C. ANALYSE des SECTIONS BUDGETAIRES

### 1) Dépenses d'Investissement

EVOLUTION DES DEPENSES d'INVESTISSEMENT						
Exercice	Acquisitions, Matériels et Travaux	Remboursement de Capital	Besoin de financement reporté	Autres dépenses (*)	Total Dépenses d'Investissement	Variation
2005	1 652 253,06	909 965,71	2 329 041,30	120 685,55	5 011 945,62	/
2006	4 324 016,99	873 575,09	1 286 795,32	939 930,18	7 424 317,58	48,13%
2007	2 768 437,23	910 181,42	1 396 476,64	479 703,10	5 554 798,39	-25,18%
2008	1 297 124,49	667 952,82	1 376 034,16	235 575,72	3 576 687,19	-35,61%
2009	3 169 419,80	628 165,37	395 043,39	180 854,84	4 373 483,40	22,28%
<b>2010</b>	<b>1 870 465,97</b>	<b>678 909,35</b>	<b>1 496 441,91</b>	<b>7 477,35</b>	<b>4 053 294,58</b>	<b>-7,32%</b>
Total Dépenses	15 081 717,54	4 668 749,76	8 279 832,72	1 964 226,74	29 994 526,76	/
Moyenne	2 513 619,59	778 124,96	1 379 972,12	327 371,12	4 999 087,79	/

(\*) Autres dépenses = Opérations sous mandats, Acquis. Parts sociales, charges à répartir, Ecart Cession/Actif,...

Les dépenses d'équipement de la Ville de Bischwiller (chapitres 20, 21 et 23) s'élèvent à 1 870 465.97 € contre 3 169 419.80 € en 2009.

Les acquisitions se sont élevées à 0.6 M€ contre 13 M€ en 2009 et les travaux représentent 1,3 M€ contre 1,9 M€ en 2009.

On y retrouve notamment :

- Acquisitions immobilières (Terrains + Immeubles) .....299.298,52 €
- Logiciels et matériels informatiques..... 108.272,28 €
- Matériels de transport .....43.466,28 €
- Mobiliers ..... 18.765,87 €

- Matériels divers .....91.789,22 €
- Travaux sur immeubles communaux .....715.261,33 €
- Travaux dans les écoles primaires et maternelles .....315.450,28 €
- Aménagement d'espaces verts.....23.382,33 €
- Signalisation .....23.396,12 €
- Eclairage public .....81.996,31 €
- Rue de l'Artisanat .....74.039,02 €
- Terrains synthétique et de hat-trick (solde) .....7.704,63 €
- Projet Synagogue « Espace Harmonie » .....33.130,45 €
- Restructuration de la Mairie .....13.115,03 €

Le taux d'exécution de l'ensemble des dépenses d'investissement se situe en 2010 à 67,45 % contre 76,73 % en 2009.

Certaines dépenses n'ont pas été réalisées au courant de l'exercice 2010 et 665.000 € sont de ce fait reportés sur l'exercice 2011 :

- Acquisitions immobilières (Terrains + Immeubles) .....87.500,00 €
- *Logiciels et matériels informatiques* .....19.300,00 €
- *Mobiliers* .....36.300,00 €
- Matériels divers .....88.140,00 €
- Travaux sur immeubles communaux .....119.800,00 €
- Travaux dans les écoles primaires et maternelles .....93.200,00 €
- Aménagement d'espaces verts.....67.400,00 €
- Signalisation .....18.850,00 €
- Travaux sur réseaux d'électricité .....26.000,00 €
- Rue de l'Artisanat .....5.900,00 €
- Terrains synthétique et de hat-trick .....2.000,00 €
- Restructuration de la Mairie .....46.800,00 €
- Etudes sur travaux .....5.260,00 €
- Subventions d'investissement pour les ravalements de façades .....7.300,00 €
- Avance remboursable Alsabail pour « Art et Portails » .....41.250,00 €

## 2) Recettes d'Investissement

### a) Subventions et Dotations d'Investissement

Les subventions et dotations versées à la Ville de Bischwiller durant l'exercice, se répartissent comme suit :

Etat	178 113,97 €
Région	31 358,00 €
Département	48 699,70 €
Autres	0,00 €
Dotations globales d'Equipement	10 991,23 €
Amendes de police	27 386,00 €
<b>Total des subventions et dotations</b>	<b>296 548,90 €</b>

b) Emprunts

Exercice	Emprunt nouveau	Total Emprunt	Organisme
2005	450 000.00	450 000.00	Caisse d'Epargne Alsace
2006	1 600 000.00	2 300 000.00	Crédit Mutuel
	700 000.00		Crédit Mutuel
2007	1 000 000.00	1 000 000.00	Caisse d'Epargne Alsace
2008	0.00	0.00	Aucun Appel à l'Emprunt sur l'exercice 2008
2009	500 000.00	500 000.00	Crédit Mutuel
<b>2010</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>Aucun Appel à l'Emprunt sur l'exercice 2010</b>
Total Emprunts	4 250 000.00		
Moyenne	708 333.33		

Il n'a pas été fait appel à l'emprunt en 2010.

c) Financement complémentaire

• Le fonds de compensation de la T.V.A. ....	332 422.18 €
• La Taxe locale d'équipement (T.L.E.) .....	52 264.00 €
• Le reversement des avances remboursables par Alsabail dans le cadre des installations de la société KITY et de la société EHALT .....	376 458.30 €

d) Autofinancement

L'autofinancement 2010 se compose du prélèvement sur l'excédent de la Section de Fonctionnement dégagé au CA 2009, soit 1 496 441.91 €, auquel se rajoutent les amortissements et étalements de charges pour 370 950.12 €.

**3) Dépenses de Fonctionnement**

Ci-dessous un tableau retraçant l'évolution des principaux postes de charges de fonctionnement depuis 2005 :

EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses réelles							
	Dép de personnel (chap 012)	Entretien - fonctionnement courant (chap 011)	Autres charges de gestion courante (chap 65)	Charges exceptionnelles (chap 67)	Intérêts des emprunts (chap 66)	Reversement compensations (chap 73)	Total
<b>2005</b>	4 700 894 €	1 717 248 €	1 316 783 €	333 571 €	217 153 €	0 €	<b>8 285 649 €</b>
<b>2006</b>	4 934 695 €	1 849 395 €	1 430 599 €	322 046 €	216 833 €	0 €	<b>8 753 568 €</b>
<b>2007</b>	5 092 923 €	1 679 437 €	1 294 873 €	323 324 €	249 466 €	0 €	<b>8 640 023 €</b>
<b>2008</b>	5 275 154 €	1 730 800 €	1 489 109 €	1 589 €	382 370 €	3172 €	<b>9 232 194 €</b>
<b>2009</b>	4 906 762 €	1 484 980 €	1 497 560 €	51 503 €	250 303 €	33 123 €	<b>8 526 230 €</b>
<b>2010</b>	4 777 652 €	1 438 220 €	1 516 427 €	30 125 €	217 211 €	36 127 €	<b>8 315 761 €</b>
<b>Evol 2010/2009</b>	<b>-2.63%</b>	<b>-3.15%</b>	<b>1.26%</b>	<b>-41.51%</b>	<b>-13.22%</b>	<b>0.30%</b>	<b>-2.47%</b>

a) Frais de personnel

Les "Frais de personnel" diminuent de 2,63% par rapport à 2009 après une diminution de 6,98% en 2009.

b) Entretien courant

En 2010, les charges à caractère général diminuent de 3.15% soit 46 k€ d'économies internes des services sur le fonctionnement courant.

c) Charges financières

Elles diminuent de 33 k€ par rapport à 2009 du fait du non-appel à l'emprunt en 2010 et de la baisse des taux (pour la part des emprunts à taux variables).

**4) Recettes de Fonctionnement**

<b>Objet</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Variation</b>
Ventes, Produits, Prestations de Services	78 616,78	888 301,86	1029,91%
Concessions Cimetière	9 777,05	10 097,11	3,27%
Redevance Domaine Public	38 762,29	15 833,14	-59,15%
Droit de Chasse	13 309,00	11 309,00	-15,03%
Taxe Pâturages	3 723,31	4 076,51	9,49%
Fourrière (Contrat Garage)	3 155,64	182,94	-94,20%
Divers(Remb.Achat de masques Grippe H1 N1 en 2009)	9 889,49	0,00	-100,00%
Remb.Services partagés (transfert du chapitre 74)		601 387,16	-19,48%
Remb.Services partagés Frais de structure(transfert chap 74)		245 416,00	1,56%
Autres produits de gestion courante	247 381,23	277 195,71	12,05%
Locations immobilières	205 460,14	219 431,66	6,80%
Locations de matériel + Remboursement divers (Redevance Ordures Ménagères, Eau, Sinistres Assurances,...)	41 921,09	57 764,05	37,79%
Marchés et Braderies	65 593,00	62 216,30	-5,15%
Dotation Globale de Fonctionnement	4 134 936,00	4 199 744,00	1,57%
dont Dotation Forfaitaire	3 651 891,00	3 625 745,00	-0,72%
Dotation de Solidarité Urbaine	483 045,00	573 999,00	18,83%
Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation	85 723,42	146 895,76	71,36%
Taxe sur l'Electricité	169 582,93	165 725,90	-2,27%
Imposition Directe	3 905 525,00	3 984 634,00	2,03%
Fonds de Péréquation + Compensations	260 881,00	275 025,00	5,42%
Remboursement Charges de Personnels	226 012,20	258 645,32	14,44%
Remboursement Services partagés	746 868,94		
Remboursement Services partagés Frais de structure	241 650,00		
Produits des cessions d'immobilisations	175 000,00	0,00	-100,00%
Excédent de Fonctionnement reporté	1 146 514,21	1 197 959,48	4,49%
Autres recettes (Produits Except.ou Financiers,Transfert et atténuation Charges,...)	448 129,92	280 424,31	-37,42%
<b>Total des recettes de Fonctionnement</b>	<b>11 932 414,63</b>	<b>11 736 767,64</b>	<b>-1,64%</b>

Les recettes fiscales de 2010 sont supérieures à celles de 2009 dans la mesure où, malgré le maintien des taux communaux et la compensation de recette dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, la Ville de Bischwiller a bénéficié d'une bonne évolution des bases des taxes ménages et d'un rôle supplémentaire de 130 321 € contre un rôle supplémentaire de 76 898 € en 2009.

Le produit des impôts (Compte 7311) en 2010 se monte à 3 984 634 € (Taxes ménages 1 671 186 € + Compensation dans le cadre de la réforme de Taxe Professionnelle de 2 313 448 €) contre 3 905 525 € en 2009.

Les recettes fiscales (Chap. 73) représentent globalement 37.31% des recettes réelles de fonctionnement contre 36.01 % en 2009 et 39.78 % en 2008.

La Dotation Globale de Fonctionnement, qui inclut la Dotation Forfaitaire et la Dotation de Solidarité Urbaine, représente 35.78 % des mêmes recettes contre 35.15 % en 2009 et 33.93 % en 2008.

La baisse du produit des redevances sur le domaine public provient principalement d'une baisse de redevance de concession auprès d'Electricité de Strasbourg, assise sur les dépenses de l'Exercice N-2 de la Ville en matière d'éclairage public et de réseaux électriques.

L'augmentation des fonds de péréquations et compensations est due à la progression de la compensation sur les exonérations sur la Taxe professionnelle et la Taxe d'Habitation (165 235.17 € en 2009 et 275 645.32€ en 2010).

En 2010, il n'y a pas eu de cessions.

La recette de la taxe additionnelle aux droits de mutation a connu une augmentation importante traduisant une reprise du marché immobilier, elle représente 146 895.76 € contre 85 723.42 € en 2009.

## **D. PRINCIPAUX RATIOS**

### a) Dépenses de Fonctionnement

Le ratio de la charge totale de fonctionnement par habitant est en diminution avec 651.96 € contre 658.45 € en 2009.

Par comparaison, les données 2008 sont de 794 € pour la moyenne Alsace et 1 083 € pour la moyenne nationale.

### b) Frais de personnel

Ils représentent 56.80 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 56.89 % en 2009, ce qui nous situe légèrement au-dessus des moyennes nationales et régionales (respectivement 55.80 % et 51.90 % en 2008)

### c) Charge de la Dette

L'annuité de la dette (Intérêts + Capital) a augmenté de 12 769 € soit + 1.44 %. Rapportée à l'habitant elle est de 70.52 € contre 68.47 € en 2009. La moyenne des communes de même importance démographique était pour l'année 2008 de 130 € au niveau national et de 109 € au niveau de l'Alsace.

### d) Fiscalité

Le ratio de la fiscalité rapporté à la population est de 312.40 € (contre 416 € au niveau régional et 477 € au niveau national en 2008).

## **Le Conseil Municipal**

En l'absence de Madame le Maire ayant quitté la salle pendant le vote et sous la présidence de Madame Sylvie ARNOULD, adjointe au Maire,

**Par 23 voix POUR - groupe « Bischwiller réussit ! »**

**5 voix CONTRE - groupe « Bischwiller unie »**

**et 3 abstentions - groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »**

ADOPTE et APPROUVE les virements de crédits et les décisions modificatives figurant au Compte Administratif 2010,

ADOPTE et APPROUVE le Compte Administratif 2010 de la Ville de Bischwiller, avec les résultats suivants :

Résultat Section d'Investissement :	Besoin de Financement de	1 127 689.59 €
Résultat Section de Fonctionnement :	Excédent de	3 050 056.87 €

PREND ACTE des annexes et états joints au Compte Administratif 2010 et notamment :

Soutien aux associations page 83  
Etat de formation des Elus page 156  
Etat des marchés publics 2010 page 194

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## Point n°7 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « SERVICE DE L'EAU » POUR L'EXERCICE 2010

*Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, Adjointe au Maire.*

Le Compte administratif 2010 du Budget Annexe Service de l'Eau, se présente comme suit :

<b>Section d'Exploitation</b>		
	Crédits Ouverts	Réalisé
Recettes d'Exploitation (Hors Excédent reporté)	74 512.42	77 466.66
Dépenses d'Exploitation	100 000.00	12 165.17
* Excédent de l'exercice		<b>65 301.49</b>
* <i>Excédent d'Exploitation reporté 2010</i>		<i>25 487.58</i>
<b>* Excédent d'Exploitation cumulé à reporter sur 2011</b>		<b>90 789.07</b>
<b>Section d'Investissement</b>		
Recettes d'Investissement	430 000.00	204 765.59
Dépenses d'Investissement (Hors Résultat Reporté)	365 234.41	204 783.00
* Besoin de financement de l'exercice		<b>-17.41</b>
* <i>Besoin de Financement reporté 2010</i>		<i>-64 765.59</i>
<b>* Besoin de Financement cumulé à reporter sur 2011</b>		<b>-64 783.00</b>
<b>* EXCEDENT GLOBAL 2010</b>		<b>26 006.07</b>

Les recettes courantes d'exploitation de 77 466.66 € proviennent exclusivement de la surtaxe communale, assise sur le m<sup>3</sup> d'eau consommée.

Les dépenses d'investissement 2010 concernent principalement les travaux d'alimentation en eau potable des rues de Gries et de la Piscine, ainsi que des maillages rue de Gries-rue des Coccinelles et rue des Frênes-rue Paul Weiss pour un montant total de 201 783 €.

Un appel à l'emprunt a été nécessaire pour financer les travaux d'investissement 2010 du Service de l'Eau. L'emprunt a été souscrit auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 140 000 € qui se rajoute à l'unique prêt en cours réalisé en 2009 pour un montant de 60 000 €.

Il est proposé de reporter sur 2011 le besoin de financement de la section d'investissement de 64 783 €, d'affecter un montant de 64 783 € au ~~préalablement~~ à effectuer sur la section d'exploitation au titre du financement de la section d'investissement de l'exercice 2010, et enfin de reporter le solde de l'excédent d'exploitation de 26 006.07 €.

### Le Conseil Municipal

En l'absence de Madame le Maire ayant quitté la salle pendant le vote et sous la présidence de Madame Sylvie ARNOULD, adjointe au Maire,

**Par 23 voix POUR - groupe « Bischwiller réussit ! »**

**8 abstentions** - groupe « **Bischwiller unie** »  
 - groupe « **Tous ensemble pour Bischwiller** »

APPROUVE les virements de crédits figurant au Compte Administratif 2010,

ADOPTE et APPROUVE le Compte Administratif 2010 du budget annexe «Service de l'Eau» de la Ville de Bischwiller, avec les résultats suivants :

- résultat Section d'Investissement :	Besoin de Financement de	64 783.00 €
- résultat Section de Fonctionnement :	Excédent de	90 789.07 €

Date de publication : 12.05.2011  
 Date de notification :  
 Date de transmission  
 à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

## Point n°8 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT ROUTE DE MARIENTHAL » POUR L'EXERCICE 2010

*Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, Adjointe au Maire.*

Le Compte administratif 2010 du Budget Annexe «Lotissement Route de Marienthal », se présente comme suit :

<b>Section d'Exploitation</b>		
	Crédits Ouverts	Réalisé
Recettes d'Exploitation (Hors Excédent reporté)	599 874.22	0.00
Dépenses d'Exploitation	600 000.00	36 038.24
* Déficit de l'exercice		<b>-36 038.24</b>
* <i>Excédent d'Exploitation reporté 2010</i>		125.78
<b>* Déficit d'Exploitation à reporter sur 2011</b>		<b>-35 912.46</b>
<b>Section d'Investissement</b>		
Recettes d'Investissement	0.00	0.00
Dépenses d'Investissement (Hors Résultat Reporté)	0.00	0.00
* Besoin de financement de l'exercice		<b>0.00</b>
* <i>Besoin de Financement reporté 2010</i>		0.00
<b>* Besoin de Financement cumulé à reporter sur 2011</b>		<b>0.00</b>
<b>* DEFICIT GLOBAL 2010</b>		<b>-35 912.46</b>

2010 a été l'année de mise au point du projet d'aménagement et les dépenses ont porté essentiellement sur les frais de maîtrise d'œuvre et les études de sols.

En recette, figure uniquement la reprise de l'excédent d'exploitation de 2009 sur 2010 de 125.78 €.

Il est proposé de reporter sur 2011 le déficit d'exploitation de 35 912.46 €.

### Le Conseil Municipal

En l'absence de Madame le Maire ayant quitté la salle pendant le vote et sous la présidence de Madame Sylvie ARNOULD, adjointe au Maire,

**Par 23 voix POUR** - groupe « **Bischwiller réussit !** »

**8 voix CONTRE - groupe « Bischwiller unie »**  
**- groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »**

ADOPTE et APPROUVE le Compte Administratif 2010 du budget annexe « Lotissement Route de Marienthal » de la Ville de Bischwiller, avec les résultats suivants :

- Résultat Section d'Investissement :	Besoin de Financement	nul
- Résultat Section de Fonctionnement :	Déficit de	35 912,46 €

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°9 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010**

*Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, adjointe.*

Le compte de gestion du receveur est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice accompagnés des pièces justificatives correspondantes.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget
- et présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune.

Le compte de gestion doit être communiqué au Maire avant le 1<sup>er</sup> juin qui suit la clôture de l'exercice. Celui-ci doit le présenter au conseil municipal conformément à l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales.

Un sur-amortissement (0.01 euros) constaté lors du passage au logiciel « HELIOS » en 2009, a entraîné une différence dans la reprise du résultat d'investissement de 2009 sur 2010 dans le compte de gestion de 2010 établi par le comptable.

Le compte de gestion présente de ce fait un déficit supérieur de 1 cent au compte administratif établi par l'ordonnateur.

La reprise d'amortissement en découlant (0.01 euro) doit être régularisée par émission de mandat et titres par l'ordonnateur sur l'exercice 2011.

Suite à ces opérations de régularisation sur l'exercice 2011, les deux comptes (administratif et gestion) seront en adéquation au 31/12/2011.

### **Le Conseil Municipal**

#### **A l'unanimité**

APPROUVE le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Bischwiller de l'exercice 2010 du Budget Principal de la "VILLE de BISCHWILLER", ainsi que du "Service Annexe de l'Eau", « Lotissement Route de Marienthal » dont les résultats sont retracés dans les tableaux suivants :

### Budget VILLE

Section de Fonctionnement		
	Crédits ouverts	Réalisés
Dépenses de Fonctionnement	11 550 000.00 €	8 686 710.77 €
Recettes de Fonctionnement	11 550 000.00 €	11 736 767.64 €
<b>Résultat de clôture excédentaire</b>		<b>3 050 056.87 €</b>
Section d'Investissement		
Dépenses d'Investissement	6 009 000.00 €	4 053 294.59 €
Recettes d'Investissement	6 009 000.00 €	2 925 604,99 €
<b>Résultat de clôture déficitaire</b>		<b>1 127 689,60 €</b>
<b>Résultat de clôture cumulé</b>		<b>1 922 367,27 €</b>

### Budget « Service de l'Eau »

Section d'Exploitation		
	Crédits ouverts	Réalisés
Dépenses d'Exploitation	100 000.00 €	12 165.17 €
Recettes d'Exploitation	100 000.00 €	102 954.24 €
<b>Résultat de clôture excédentaire</b>		<b>90 789.07 €</b>
Section d'Investissement		
Dépenses d'Investissement	430 000.00 €	269 548.59 €
Recettes d'Investissement	430 000.00 €	204 765.59 €
<b>Résultat de clôture déficitaire</b>		<b>64 783.00 €</b>
<b>Résultat de clôture cumulé</b>		<b>26 006.07 €</b>

### Budget « Lotissement Route de Marienthal »

Section d'Exploitation		
	Crédits ouverts	Réalisés
Dépenses d'Exploitation	600 000.00 €	36 038.24 €
Recettes d'Exploitation	600 000.00 €	125.78 €
<b>Résultat de clôture déficitaire</b>		<b>35 912.46 €</b>
Section d'Investissement		
Dépenses d'Investissement	0.00 €	0.00 €
Recettes d'Investissement	0.00 €	0.00 €
<b>Résultat de clôture nul</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Résultat de clôture cumulé déficitaire</b>		<b>35 912.46 €</b>

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## Point n°10 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010 (Ville de Bischwiller, Service de l'eau, Lotissement route de Marienthal)

Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, Adjoint au Maire.

L'instruction comptable M14 demande une affectation du résultat de fonctionnement au moyen d'une délibération spécifique.

C'est à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Il doit couvrir au minimum le besoin de financement de la section d'investissement.

Il est rappelé que le compte administratif 2010 du **Budget Principal de la Ville de Bischwiller** fait apparaître :

un excédent de la section de fonctionnement de	3 050 056.87 €
un besoin de financement en investissement de	1 127 689.59 €
<b>soit un excédent global de clôture de</b>	<b>1 922 367.28 €</b>

Il est rappelé que le compte administratif 2010 du **Budget Annexe « Service de l'Eau »** fait apparaître :

un excédent de la section d'exploitation de	90 789.07 €
un besoin de financement en investissement de	64 783.00 €

**soit un excédent global de clôture de 26 006.07 €**

Il est rappelé que le compte administratif 2010 du **Budget Annexe « Lotissement Route de Marienthal »** fait apparaître :

un déficit de la section d'exploitation de	35 912.46 €
un besoin de financement en investissement de	0.00 €

**soit un déficit global de clôture de 35 912.46 €**

### Le Conseil Municipal

<b>Par 23 voix POUR</b>	- groupe « <b>Bischwiller réussit !</b> »
<b>5 voix CONTRE</b>	- groupe « <b>Bischwiller unie</b> »
<b>et 3 abstentions</b>	- groupe « <b>Tous ensemble pour Bischwiller</b> »

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

#### Budget VILLE

- REPORTE le besoin de financement de la section d'investissement, à savoir 1 127 689.59 € sur l'exercice 2011,
- AFFECTE un montant de 1 127 689.59 € à l'article 1068 « Autofinancement » sur l'Exercice 2011,
- REPORTE le solde de l'excédent de fonctionnement, à savoir 1 922 367.28 € sur l'exercice 2011.

### **Budget « Service de l'Eau »**

- REPORTE le besoin de financement de la section d'investissement, à savoir 64 783.00 € sur l'exercice 2011,
- AFFECTE un montant de 64 783.00 € à l'article 1068« Autofinancement » sur l'Exercice 2011,
- REPORTE le solde de l'excédent d'exploitation, à savoir 26 006.07 € sur l'exercice 2011.

### **Budget « Lotissement Route de Marienthal »**

- REPORTE le déficit d'exploitation de 2010, à savoir 35 912.46 € sur l'exercice 2011.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°11 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) : rapport annuel 2010**

*Rapport présenté par Madame Yolande MENGES, Adjointe au Maire.*

L'article L 2334-19 du Code général des collectivités territoriales stipule : « *le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présente au conseil municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.* »

Les montants perçus au titre de la DSU se sont élevés en 2010 à 573 999 € contre 483 045 € en 2009.

D'après l'article L 2334-15, « *cette dotation a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées* ». Son calcul est basé sur le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le nombre de bénéficiaires d'aides au logement et le revenu moyen par habitant.

Les dépenses prises en compte pour l'affectation de la DSU peuvent être réparties en 4 grandes catégories :

- les acquisitions de terrains (zone Baumgarten, rue de Rohrwiler, rue du Diaconat) et de bâtiments (immeuble rue Rampont) en vue de projets d'aménagements urbains,
- des démolitions d'immeubles (poste de transformation E.S., désamiantage et démolition du magasin Match, immeuble rue Rampont) également dans le cadre d'aménagements urbains,
- des travaux d'amélioration du domaine public : voirie, éclairage public, signalisation, espaces verts
- des subventions de fonctionnement au CASF (centre socio culturel) pour les animations aussi bien dans leur centre que dans les quartiers.

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des montants mandatés et la partie de la recette DSU qui leur a été affectée.

### **Le Conseil Municipal**

**Par 23 voix POUR**

**- groupe « Bischwiller réussit ! »**

**8 abstentions**

**- groupe « Bischwiller unie »**

**- groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »**

APPROUVE l'affectation pour l'exercice 2010 de la DSU aux dépenses de la Ville.

Date de publication : 12.05.2011

Date de notification :

Date de transmission

à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

<b>Imputations</b>	<b>Libellés</b>	<b>Mandaté en 2010</b>	<b>Affectation</b>
2111- 824 -0222	Achats terrains nus avec projets d'aménagements urbains (terrains zone Baumgarten, Rue de Rohrwiller, rue du Diaconat, ...)	244 661.19 €	200 000.00 €
2132-824-223 et 2138- 824 -0223	Achats bâtiments avec projets d'aménagements (Immeuble Rue Rampont)	54 637.63 €	45 000.00 €
2313 - B4 - 824 - 0226	Démolitions d'Immeubles (Désamiantage+démolition Site Match, maison Rue rampont)	132 820.04 €	120 000.00 €
2313 - B25 - 824 - 0226	Immeuble 37, Rue Clémenceau (RASED) (raccordement électrique)	6 901.64 €	5 000.00 €
2313 - B31 - 824 - 0226	Immeuble Espace Harmonie (publications, honoraires maîtrise d'œuvre...)	33 130.45 €	25 000.00 €
2313 - 52310 - 0226	Rénovation de la Banque Alimentaire (ravalement muret)	3 588.00 €	2 500.00 €
2315 - 814 - 0226	Eclairage Public (achats de mâts et de vasques, Rue de la Piscine,Rue Guillaume Riff, Rue de la Montée, Rue Rampont...)	80 038.45 €	60 000.00 €
2315 - 8162 - 0226	Signalisation (jalonnement, panneaux)	23 396.12 €	15 000.00 €
2315 - 8231 - 0226	Aménagement Espaces Verts (entrées de Ville, clôture de la pinède Lycée, grilles gazon, diverses plantations de végétaux)	23 382.33 €	17 000.00 €
6574 - 52210 - 0222	C.A.S.F. - Subvention de fonctionnement	92 000.00 €	84 499.00 €
<b>Total " DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE " ( R 74123 )</b>			<b>573 999.00 €</b>
<b>Exercice 2010</b>			

---

## **Point n°12 – LOTISSEMENT « ROUTE DE MARIENTHAL » : constitution d'une ligne de trésorerie**

*Rapport présenté par Madame Sylvie ARNOULD, Adjointe au Maire.*

Par délibération du 31 mars 2008, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour réaliser des

lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal. Il est précisé que ce montant maximum est fixé à ce jour à 300 000 €.

Le budget annexe « Lotissement Route de Marienthal » est en phase finale de réalisation des travaux pour un montant global de 1 200 000 € H.T.

Il convient de constituer une ligne de trésorerie spécifique à ce lotissement, utilisée en cas de besoin, jusqu'à l'encaissement de la revente des terrains du lotissement aux particuliers.

La ligne de trésorerie est un outil, de courte durée, non budgétaire. Seuls les frais financiers sont impactés au niveau budgétaire.

Une consultation auprès de différents établissements bancaires sera faite avant tout engagement.

### **Le Conseil Municipal**

**Par 23 voix POUR - groupe « Bischwiller réussit ! »**

**8 voix CONTRE - groupe « Bischwiller unie »  
- groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »**

FIXE le montant maximum de la ligne de trésorerie que le Maire est autorisé à souscrire pour le budget annexe « Lotissement Route de Marienthal » à 800 000 €,

AUTORISE le Maire à signer le ou les contrats de ligne de trésorerie aux conditions les plus avantageuses ressortant de la consultation auprès des différents établissements bancaires à la date de la négociation.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°13 – HARAS DES BUSSIÈRES : octroi d'une subvention**

*Rapport présenté par Monsieur Stéphane RIFF, conseiller municipal.*

Dans le cadre du 8<sup>e</sup> concours national de dressage Pro-Elite organisé par l'Association Sportive du Haras des Bussières du 24 au 26 juin 2011, la Ville de Bischwiller a été sollicitée pour apporter un soutien financier, comme c'était déjà le cas en 2010, 2009 et en 2007.

Aussi, il est proposé d'octroyer à l'association une subvention d'un montant de 750 €.

### **Le Conseil Municipal**

#### **A l'unanimité**

DONNE SON ACCORD pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 750 € à l'Association Sportive du Haras des Bussières de Bischwiller,

VOTE une décision modificative pour abonder l'article 6574 « Subventions aux associations » d'un montant de 750 € et réduire du même montant l'article 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement ».

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°14 – COLLEGIADES 2011 : octroi de subventions**

*Rapport présenté par Monsieur Stéphane RIFF, conseiller municipal.*

La 2<sup>e</sup> édition des Collégiades aura lieu à Bischwiller les 9 et 10 juin 2011. Cette manifestation, organisée par le service départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), avec l'aide du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Ville de Bischwiller et de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, va attirer 6 000 collégiens et mobiliser 1 000 accompagnateurs.

La Ville souhaite marquer son attachement à cet événement, en attribuant deux subventions d'un montant de 500 € chacune aux 2 collèges gagnants.

### **Le Conseil Municipal**

#### **A l'unanimité**

DONNE SON ACCORD pour l'octroi de 2 subventions d'un montant de 500 € chacune aux 2 collèges gagnants,

VOTE une décision modificative pour abonder l'article 65738 « Subventions aux autres organismes » d'un montant de 1 000 € et réduire du même montant l'article 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement ».

Date de publication : 12.05.2011

Date de notification :

Date de transmission

à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°15 – RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE VILLE ET DE L'ANNEXE DU LION D'OR : choix du projet et attribution de la maîtrise d'œuvre**

*Rapport présenté par Madame Nicole THOMAS, Maire.*

Par délibération du 05.07.2010, le Conseil Municipal a approuvé le lancement du concours de maîtrise d'œuvre sur la base des objectifs du programme et a désigné le jury chargé de donner son avis pour le choix du lauréat du concours.

### **1. OBJET DU CONCOURS**

Ainsi le programme porte sur une surface utile nette de 3 200 m<sup>2</sup>, dont 2 053 m<sup>2</sup> existants à restructurer et 1 147 m<sup>2</sup> de construction neuve, pour une enveloppe Travaux de 4.3 M € HT (valeur juin 2010) et présente les caractéristiques suivantes :

- Restructuration du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville et de l'Annexe du Lion d'Or
- Extension du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville
- Création d'aménagements adaptés à l'accueil du public et à la réalisation de locaux plus spacieux et fonctionnels
- Démolition des immeubles SIEFFERT et FORTENBACH
- Performances énergétiques RT 2012
- Respect des cibles HQE prioritaires (gestion de l'énergie, confort acoustique, qualité sanitaire de l'air)
- Mise aux normes accessibilité (loi du 11.02.2005) obligatoires le 1<sup>er</sup> janvier 2015

## **2. TYPE DE CONCOURS**

La consultation a été lancée en vue d'organiser « un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse Plus », conformément aux articles 38, 70 et 74 du Code des Marchés Publics.

La consultation a été organisée en deux phases :

- **Une première phase** : Jury du 15 octobre 2010

Suite à l'appel à candidature, lancé le 27 août 2010, sur compétences, références et moyens, le Jury a examiné les dossiers de candidatures et proposé **trois équipes** admises à concourir.

Le Pouvoir Adjudicateur a arrêté la liste des trois candidats admis à concourir :

- EQUIPE 09 :

Equipe DWPA – Architecte Mandataire

BET structure :	SIB ETUDES
Génie climatique / Sanitaire :	SOLARES BAUEN
Electricité / Courants faibles :	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
CSSI :	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
Acousticien :	EURO SOUND PROJECT
Qualité environnementale :	SOLARES BAUEN
Economiste :	BREITFELDER

- EQUIPE 46 :

Equipe WEBER & KEILING – Architecte Mandataire

BET structure :	SIRR INGENIERIE
Génie climatique / Sanitaire :	SIRR INGENIERIE
Electricité / Courants faibles :	SIRR INGENIERIE
CSSI :	SIRR INGENIERIE
Acousticien :	EURO SOUND PROJECT
Qualité environnementale :	WEBER & KEILING
Economiste :	E3 économie

- EQUIPE 51 :

Equipe BAUSSAN & PALANCHE – Architecte Mandataire

BET structure :	BET TANNACHER
Génie climatique / Sanitaire :	BET JOST
Electricité / Courants faibles :	BET JOST
CSSI :	BET JOST
Acousticien :	SCENE ACOUSTIQUE
Qualité environnementale :	FRANCOIS LIERMANN
Economiste :	LES ECONOMISTES

Suite à l'envoi des pièces du dossier de la « phase concours » comprenant le programme technique détaillé, le règlement de Concours et le projet de marché, une visite du site suivie d'une séance de question-réponses a été organisée le 22.11.2010.

Le rendu des esquisses était attendu, conformément au règlement du Concours pour le 25.01.2011 avant 16h00.

- **Une seconde phase** : Jury du 11 février 2011.

Le jury a examiné les prestations remises par les trois équipes candidates, et a proposé un classement des projets.

### **3. DEROULEMENT DU JURY**

A la réception des prestations le 11.02.2011, le secrétariat du concours a anonymé les dossiers indépendamment de leur ordre d'arrivée par l'apposition des lettres « A, B, C ».

Le Jury a examiné les projets sur la base d'un rapport d'analyse remis à ses membres par le programmiste de l'opération, M PUTHIOT de « MP CONSEIL ».

Les critères d'attribution définis pour cette opération à l'art 7.4 du règlement de concours sont les suivants :

- La conformité des prestations par rapport au règlement de concours
- L'adéquation du projet aux exigences fonctionnelles, techniques et environnementales du programme
- Réponse architecturale à l'insertion dans le site des constructions neuves
- L'adéquation du projet à l'enveloppe financière
- Le calendrier des études

➤ Au regard du critère de la conformité au règlement de concours : l'ensemble des pièces écrites et graphiques exigées a été produit par les trois candidats.

➤ Au regard du critère portant sur l'adéquation projet aux exigences fonctionnelles, techniques et environnementales du programme :

#### ***Surface utile développée :***

La surface utile développée dans les trois projets est conforme au programme (3200 m<sup>2</sup>).

Elle est de 3384 m<sup>2</sup> pour le projet A soit un écart constaté de 5.75%, de 3 330 m<sup>2</sup> pour le projet B (+ 4.06 %) et de 3 248m<sup>2</sup> pour le projet C qui est le plus approchant du programme (+ 1.50%).

#### ***Conception générale du projet :***

Les trois projets respectent le programme et apparaissent cohérents.

#### ***Liens fonctionnels, exigences techniques***

La répartition des espaces proposée dans le projet A semble cohérente et fonctionnelle.

Le projet est fluide, les accès traités avec soin (services accueillants publics / non publics / salle des mariages). Le traitement des façades sur la place est intéressant, mais celui sur rue interpelle sur sa fonctionnalité en termes d'usage et de confort.

Le projet B comporte un problème au niveau du traitement des niveaux de planchers.

A partir du 2<sup>ème</sup> étage, le bâtiment se dissocie. Ne reste qu'une liaison verticale pour traverser les bâtiments.

La question de l'identification du bâtiment comme bâtiment public se pose.

Malgré une architecture délicate et soignée la configuration du bâtiment dans le projet C reprend le schéma de circulation de la mairie actuelle avec un couloir qui ne dessert qu'un côté.

Les interventions sur le bâtiment existant sont très lourdes et le rendement de l'extension en termes de surface et de fonctionnalité est limité par l'angle formé et par la circulation autour du patio.

Le projet comporte un problème d'accessibilité handicapé au 2<sup>ème</sup> étage car les escaliers restent en place.

#### ***Cibles environnementales :***

Les trois projets sont conformes aux exigences environnementales du programme.

#### ***Réponse architecturale à l'insertion dans le site des constructions neuves***

L'expression architecturale de l'extension réalisée dans le projet A met en valeur les bâtiments patrimoniaux et l'espace urbain, relève le caractère « officiel » du bâtiment.

Le projet B est moins lisible, la question de l'identification du bâtiment comme bâtiment public se pose.

L'extension du projet C s'inscrit dans une bonne continuité urbaine et offre un parti-pris résolument contemporain.

#### ***Au regard du critère d'adéquation à l'enveloppe budgétaire (4.3 M€ HT)***

Les 3 projets sont très proches en matière de coût et en dépassement de l'enveloppe :

Projet A : 5 559 300 € HT (valeur août 2010), soit 29.29 % de dépassement

Projet B : 5 373 400 € HT (valeur janvier 2010), soit 24.96 % de dépassement

Projet C : 5 479 145 € HT (valeur janvier 2010) soit 27.42 % de dépassement

#### ***Au regard du calendrier des études (8 mois)***

Le calendrier des études des 3 projets est cohérent (10 mois pour le projet A, 7.5 mois pour les projets B et C).

Suite à l'analyse de ces critères et aux échanges qui ont suivi, le Jury de concours a procédé au vote avec les résultats suivants :

- **Première position : Equipe A**
- **Deuxième position : Equipe C**
- **Troisième position : Equipe B**

Les membres du jury font remarquer que le projet de l'équipe « A », arrivé en 1<sup>ère</sup> position, dénote une réponse appropriée à l'insertion architecturale, ainsi qu'à la fonctionnalité et au confort des espaces intérieurs et des abords.

#### **4. – LEVEE DE L'ANONYMAT**

La Présidente du jury fait ouvrir les enveloppes n° 2 contenant les pièces nominatives en vue de lever l'anonymat des équipes.

La correspondance entre les lettres A-B-C et les équipes est la suivante:

- **Equipe A = DWPA – Taux d'honoraires : 12.63 %**
- **Equipe C = WEBER & KEILING – Taux d'honoraires : 13.73 %**
- **Equipe B = BAUSSAN & PALANCHE – Taux d'honoraires : 14.80 %**

Vu l'avis motivé du jury, le Pouvoir Adjudicateur propose de retenir comme lauréat du concours l'équipe composée de **DWPA** (architecte mandataire) associé à :

BET structure	SIB ETUDES
Génie climatique / Sanitaire :	SOLARES BAUEN
Electricité / Courants faibles :	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
CSSI :	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
Acousticien :	EURO SOUND PROJECT
Qualité environnementale :	SOLARES BAUEN
Economiste :	BREITFELDER

#### **5. – INDEMNITE DE CONCOURS**

Le jury a décidé, compte tenu de la qualité des projets, du respect du programme et de la motivation des équipes, de verser la totalité de l'indemnité pour les projets A ; B ; C. Pour le lauréat, l'indemnité sera déduite du futur contrat de maîtrise d'œuvre.

Les 3 projets feront l'objet d'une présentation en séance.

## 6. – NEGOCIATIONS

Conformément à l'article 25-II-7<sup>ème</sup>, 70 et 74 du CMP, les négociations préalables ont été engagées avec le lauréat les 24.02.2011 et le 24.03.2011, en vue de la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre.

- Aspect architectural

Les négociations ont porté sur l'aspect architectural du projet et notamment l'entrée principale qui a été jugée insuffisamment marquée, le problème de confidentialité et de visibilité depuis l'extérieur posé par les baies vitrées de la façade côté rue du Château, la conservation de l'encadrement en grès des Vosges de l'ancien Jaugeage et le type de revêtement des façades.

Le cabinet DWPA a solutionné les différents points : la vue d'ensemble a été retravaillée ce qui offre une perspective plus marquée de l'entrée. L'entrée principale a été relevée et paraît plus visible. L'encadrement en grès des Vosges pourra être intégré au projet comme élément décoratif. Côté rue du Château, des allèges pleines seront posées en partie basse des menuiseries afin de pallier les problèmes de confidentialité. Un échantillon de l'enduit de façade a été présenté.

- Coût des travaux

Le coût des travaux a également été abordé. Le projet accuse en effet un dépassement de l'enveloppe de l'ordre de 29.9 %. Le cabinet DWPA propose un ajustement des surfaces et estime à 4 % les réductions possibles de surfaces sans altérer la qualité spatiale du projet et notamment le principe de double circulation dans le bâtiment principal. Une optimisation des volumes et de la toiture de l'extension est à mener. Une simplification du cloisonnement des bureaux sera opérée. Les travaux de restructuration du Lion d'Or sont recentrés sur les objectifs du programme et limités à des travaux de parachèvement sol-mur-plafond.

Suite à ces ajustements, le montant global de l'opération est ramenée à 5 011 076.32 € HT au lieu de 5 559 300.00 € HT, soit une économie de 548 223.70 € HT (soit un écart de 16.5 % par rapport au budget du programme contre 29.9 % d'écart initialement).

- Honoraires

DWPA propose de revoir sa proposition d'honoraires. Le taux global de rémunération (BASE + REL + DIAG + EXE + CSSI) passe de 12.63 % à 12.48 % soit un montant total de 536 795.00 € H.T contre 542 995.00 € H.T. initialement.

### Le Conseil Municipal

**Par 26 voix POUR** - groupe « **Bischoffwiller réussit !** »  
- groupe « **Tous ensemble pour Bischoffwiller** »

**et 5 voix CONTRE** - groupe « **Bischoffwiller unie** »

ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération à l'équipe DWPA pour un forfait de rémunération initial provisoire de 536 795.00 € HT pour une mission de base au sens de la loi MOP complétée des éléments de mission REL + DIAG + EXE + CSSI,

AUTORISE le Maire à signer le marché correspondant,

PROCEDE à l'attribution des primes prévues au règlement du concours aux trois candidats,

AUTORISE le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme correspondantes et

LE CHARGE de toutes les formalités nécessaires.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°16 – ACQUISITION D’UN TERRAIN AU LIEU-DIT « GALGENBERG », section 77 n°271 et 272 (Mme Jacqueline ENGEL)**

*Rapport présenté par Madame Sophia VOGT, conseillère municipale.*

M. et Mme Jean-Claude ENGEL ont fait part à la Ville de Bischwiller de leur accord pour vendre des terrains leur appartenant au lieudit « Galgenberg », cadastrés section 77 n° 271 et 272 d’une surface de 21,59 ares et situe en zone NCa du Plan d’Occupation des Sols.

Cette acquisition s’inscrit dans la politique de création de réserve foncière de la commune.

Un accord a été trouvé sur un prix d’acquisition de 80 € l’are, soit 1 727,20 € pour la totalité des parcelles.

### **Le Conseil Municipal**

<b>Par 28 voix POUR</b>	- groupe « Bischwiller réussit ! » - MM. Jean, Lucien NETZER et Michael GUTEKUNST - groupe « Tous ensemble pour Bischwiller »
<b>et 3 abstentions</b>	- M. Gérard BECKER, Mmes Michèle GRUNDER- RUBERT et Valérie GROSSHOLTZ

DONNE SON ACCORD pour l’acquisition des parcelles cadastrées section 77 n° 271 et 272 avec 21,59 ares, propriété de M. et Mme Jean-Claude ENGEL, au prix de 80 € l’are,

AUTORISE le Maire, respectivement le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, à signer l’acte correspondant et le charger de toutes les formalités nécessaires.

Date de publication : 12.05.2011  
Date de notification :  
Date de transmission  
à la Sous-Préfecture : 12.05.2011

---

## **Point n°17 – BILAN DE LA POLITIQUE FONCIERE 2010**

*Rapport présenté par Madame Sophia VOGT, conseillère municipale.*

*L’article L 2241-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales dispose que : « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d’une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ..., donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune. »*

En 2010, la Ville de Bischwiller a conclu 6 acquisitions, 1 cession et modifié 2 baux emphytéotiques. Le détail de ces transactions est récapitulé dans le tableau ci-après :

#### ACQUISITIONS ANNEE 2010

Vendeur	Localisation	Montant	Superficie (ares)
Consorts REFF	Rue du Lycée	80 454,00 €	36,57
M. et Mme Raymond SCHUSTER	Lieudit « Hasensprung »	6 729,00 €	44,86
Réseau Ferré de France	Rue du Maréchal Joffre	60 009,30 €	16,19
Lyonnaise des Eaux	Rue de Rohrwiller	64 180,00 €	32,09
Consorts CHRISTMANN	Lieudit « Baumgarten »	54 652,50 €	48,58
Mme Evelyne SCHWARTZ	Rue du Diaconat	25 000,00 €	10,05

#### CESSIONS ANNEE 2010

Acquéreur	Localisation	Montant	Superficie (ares)
OPUS 67	Rue des Prés	1,00 €	45,03

#### BAUX EMPHYTEOTIQUES ANNEE 2010

Partie au bail	Objet du contrat	Localisation	Superficie (ares)
Association des jardins familiaux	Fin anticipée du bail	Route de Marienthal	123,00 ares
SOCONEC	Prolongation du bail de 2 ans	40 rue des Cimetières	5,23 ares

#### Le Conseil Municipal

PREND ACTE du bilan des transactions immobilières opérées par la Ville de Bischwiller au cours de l'année 2010.

Date de publication : 12.05.2011  
 Date de notification :  
 Date de transmission  
 à la Sous-Préfecture : 12.05.2011